L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 23 SEPTEMBRE 1892. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. VENDREDI, 23 SEPTEMBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

1792 - - - Septembre - - - 1892

CÉLÉBRATION
—DU—
CENTENAIRE
—DE LA—
Proclamation de la République
EN FRANCE.

GRAND SUCCÈS!

FOULE NOMBREUSE.

C'est avec une émotion sincère que nous prenons la plume pour rendre un compte, hélas! trop succinct, de la célébration, à la Nouvelle Orléans, du Centenaire de la première proclamation de la République en France. Elle a été digne de la population, digne de l'événement, le plus important, assurément du dix-huitième siècle, en Europe. Il ne le cède à la prise de la Bastille que parce qu'il en est la conséquence; mais il peut marcher de pair avec elle et il en est, à trois ans de distance, le glorieux pendant.

Nous laissons à d'autres le soin de célébrer cet événement par leur grandiose parole ou leurs chants patriotiques. Nous nous bornons, ici, à faire un compte rendu de cette belle Fête.

La veille, à la nuit tombante, une salve d'artillerie tirée au pied de la rue du Canal, annonçait la fête du lendemain.

En même temps, la foule se rassemblait vers l'intersection des rues Bourbon et Canal, où les ouvriers de M. Bétat installaient, au milieu du terrain neutre, réservé aux trains du chemin de fer du West End, un immense écusson d'une dizaine de pieds de haut, aux trois couleurs françaises, portant cette devise: *Centenaire de la République Française*, 1792-1892, et enveloppé d'un immense faisceau de drapeaux aux couleurs, qui se marient si bien, du pavillon américain et du pavillon français.

Tout le long de l'ilet qui va de la rue Bourbon à la rue Dauphine, une large draperie, toujours aux trois couleurs, reliait chaque arbre, formant une longue série de gracieux festons.

A l'autre extrémité (intersection des rues Canal et Dauphine), autre énorme écusson portant la même devise et entouré également de faisceaux aux couleurs franco-américaines.

Le centre était couvert de bannières aux couleurs de toutes les nations; de sorte que de la rue Bourbon à la rue Dauphine, on cheminait sous une voûte de drapeaux.

Cette décoration simple, mais riche, et pleine de hauteur, fait honneur à l'entrepreneur des décorations, M. Bétat.

Nous avons parcouru, dans la matinée, les rues du quartier français. Beaucoup plus de décorations que nous ne le supposions. Cependant, ni la rue Royale, ni la rue de Chartres ne s'étaient distinguées.

Nous n'avons guère à en excepter que l'*Abeille*, le Club de la Démocratie et la maison qui lui fait face, celle de M. Bouvier, croyons-nous.

Nous citerons encore le carrefour formé par l'intersection des rues Bourbon et Toulouse, très pittoresquement pavoisée.

Rendez-vous avait été donné au Comité des Cent, à son quartier général (Salle de la Démocratie Française, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti).

A 2 heures et demie, près de 200 personnes se formaient en cortège et, bannières et musique en tête, se rendaient en corps, devant les bureaux de l'*Abeille*, à laquelle il a été donné une sérénade.

De là, le cortège s'est rendu au Consulat français où il y a eu une courte réception, pendant que la musique exécutait, dans la rue, la *Marseillaise*.

Puis le cortège s'est reformé, pour aller prendre le train officiel qui l'attendait, rue du Canal. On a beaucoup admiré les chars qui étaient décorés avec autant de goût que de luxe.

Nous y avons remarqué de nombreuses notabilités de la population franco-louisianaise, entr'autres, le juge Voorhies, et surtout le Lieutenant-Gouverneur, l'Hon. M. Parlange qui devait, une heure ou deux plus tard, se faire si chaleureusement applaudir.

Ce n'est que plus tard que nous avons aperçu Mgr l'Archevêque Janssens qui, en compagnie du Très Rév. Mignot, avait voulu honorer la fête de sa présence.

M. le maire Fitzpatrick n'est arrivé au West End, que plus tard, pendant que l'on prononçait les discours, et assez à temps pour prononcer le sien, que nous donnons plus bas, et qui a été chaleureusement applaudi.

A 3 heures et demie, grande réception dans les salons réservés au comité, dans le local où il avait établi son quartier général. Plusieurs toasts ont été portés. Puis tout l'assemblée s'est dirigée, en corps, musique en tête, vers la grande salle où allait avoir lieu la cérémonie principale.

En arrivant au West End, tout le monde avait été frappé de l'élégance et de la richesse des décorations, non seulement du pavillon qui servait de quartier général au Comité, mais aussi de la salle où devaient se faire les réceptions, où devaient se prononcer les discours, où devait avoir lieu le bal.

Elle était resplendissante, cette salle. Au haut de chaque colonne de la grande nef, tombaient, à droite et à gauche, une multitude de drapeaux aux couleurs américaines et françaises. Au milieu, une profusion de bannières aux couleurs de toutes les nations, formant, sous la voûte, de gracieux festons.

Très jolie décoration dont nous ne pouvons que féliciter chaleureusement M. Bétat.

Après que tout le monde eut été placé—et l'assemblée était beaucoup plus nombreuse qu'à l'ordinaire—M. Vidalat, président du Comité, a ouvert la fête par une courte et chaleureuse allocution. Puis il a invité M. Meyrier, Consul par intérim, à prendre la parole.

Messieurs

Il y a cent ans, aujourd'hui, que la France, [illegible] d'elle-même, abolissait la monarchie et proclamait la République. Ce nouveau régime était établi au lendemain d'une victoire éclatante et était salué, à sa naissance, avec enthousiasme, par un peuple qui, puisant sa force dans son amour de la liberté, ne craignait pas de renverser un trône plusieurs fois séculaire, pour la conquête de son indépendance.

Tombée à deux reprises et se relevant toujours, la République, après avoir passé par des périodes de gloire et de malheur, s'est enfin définitivement imposée à la France, par la grandeur de ses principes, la sagesse de ses institutions et l'énergie de son gouvernement. Si nous consultons les faits qui se sont succédé, depuis l'établissement du régime actuel, nous voyons, en effet, que, sortie pour ainsi dire du chaos, la République est arrivée à faire de la France saignante et meurtrie d'alors, une nation puissante, admirée et respectée, et à lui assurer la place qu'elle doit occuper dans le concert des puissances européennes. Avec la force de ses armées, la confiance est revenue et avec elle, la tranquillité intérieure et la prospérité des affaires qui se traduisait naguère par le cours extraordinairement élevé de ses valeurs.

Nos représentants n'ont pas voulu laisser passer le Centenaire de l'institution d'un gouvernement qui a tant et si bien fait, sans le signaler comme une grande époque de notre histoire et la classer publiquement parmi les glorieux souvenirs de notre passé. Ils ont déclaré que ce jour serait une fête nationale et consacré à des réjouissances publiques.

La Colonie française de la Nouvelle-Orléans, toujours en communauté d'idées avec la mère-patrie, a voulu, elle aussi, marquer cette date mémorable par une brillante manifestation patriotique et, poussée par un sentiment bien en rapport avec la fête qui nous réunit aujourd'hui, a eu l'heureuse idée d'en consacrer le produit à une œuvre de bienfaisance et de patriotisme.

Vous connaissez tous, Messieurs, le but que se propose l'école de l'Union Française. Instruire le pauvre comme le riche, et leur donner à tous, sans distinction de rang et de fortune, une instruction qui leur permette d'acquérir les moyens de se faire, par eux-mêmes, une voie dans le chemin de la vie. L'accomplissement de cette mission se rapproche, par sa nature essentiellement philanthropique, des principes qui ont inspiré à nos pères l'établissement du régime démocratique, et qui leur faisait prendre cette admirable devise: Liberté—Egalité Fraternité!

En appréciant la délicatesse de ces intentions, nous ne pouvons que rendre hommage aux organisateurs de cette fête pour le secours efficace qu'ils donneront à cette école, si française et si bienfaisante.

En terminant, messieurs, je tiens à remercier tous ceux qui ont bien voulu se joindre à nous, en cette circonstance, et tout particulièrement M. le Gouverneur de l'Etat, Monseigneur l'Archevêque, M. le Maire de la ville, les fonctionnaires et les citoyens américains qui par la similitude des institutions qui régissent nos deux Gouvernements, ressentent, peut être, plus vivement l'enthousiasme qui nous anime. Notre histoire est un peu la leur, et je suis sûr que c'est avec une profonde conviction et une sympathie bien marquée, qu'ils feront avec nous les vœux les plus sincères pour la gloire et la prospérité de la République Française.

Ce discours a été interrompu par de fréquents applaudissements, qui ont redoublé, quand ont été prononcés les noms de l'Archevêque et des autorités de l'Etat et de la ville.

M. Meyrier, Président d'honneur de la fête, a présenté l'orateur officiel à l'assemblée et l'a invité à prendre la parole.

Nous donnons *in extenso* ce discours qui a été fréquemment interrompu par les applaudissements des auditeurs.

Présidents, Citoyens et Mesdames,

Salut d'abord au nom de la France et au nom de la République!

Mais je dois dire, en commençant que les patriotiques organisateurs de cette fête et de la célébration de ce glorieux centenaire ont commis une faute—la seule du reste: celle de me choisir pour prendre la parole dans cette circonstance et devant une telle assemblée. Car c'est aux jeunes, aux forts, à ceux de la voix puissante et vibrante, du cœur de trente ans et du courage héroïque, qu'appartenait un tel droit et un tel devoir. La vieillesse, malgré ses convictions, malgré sa foi longuement éprouvée n'a plus la parole assez ferme et l'esprit assez éclatant pour parler comme il convient. Elle doit écouter dans toute la modestie de son rôle. Pourtant, comme c'était un devoir, et que le devoir est le plus grand mot de la langue humaine, j'ai dû obéir, accepter la tâche et assumer la responsabilité. Et me voici au milieu de vous, prêt à dire comme je le sais avec bonne volonté, sincérité et franchise, mais comptant sur votre bienveillance de compatriotes, d'amis et de républicains. Ai-je tort?

Un *siècle!* dites vous, la vie de certains hommes qui ont été sages, une simple unité dans la multiplication infinie des âges et des temps!...

En effet, il y a aujourd'hui cent ans que la grande, glorieuse et terrible Convention française, comme premier acte de sa volonté et de la volonté de la France, sans hésitation, sans tour, sans emportement, avec une admirable conscience du devoir, souveraine comme ne le fut jamais Assemblée dans le monde, [illegible]

Au reste, la veille de la proclamation de la République par la Convention, le canon français [illegible] la victoire sur les hauteurs de Valmy, et les Prussiens, trois contre un, repassaient sans gloire le chemin de la frontière.

Mais à ceux qui, plus tard, [illegible] ont violemment accusé et condamné la Convention, [illegible] l'on peut tout simplement dire: "Que vouliez-vous que fit la Convention, et qu'auriez-vous fait à sa place?"

N'oublions point, et nous voulons comprendre, que nous sommes en France, à Paris en 1792, à la fin du XVIIIème siècle, [illegible]

[illegible] acquise comme conquête politique et comme raison de gouvernement, ayant la liberté pour mesure et la souveraineté du peuple pour principe, elle a toujours victorieusement reparu dans la vérité et le resplendissement de la démocratie. [illegible] Et pourquoi non? Est-ce que les origines et les doctrines du christianisme s'opposent à cela, et pensez-vous que l'abbé Grégoire doive rester un éternel maudit?

Mais vous nous dites que la république n'était pas un fait nouveau dans l'histoire du monde et de l'humanité.

Peut-être.

Mais encore une fois, n'oublions pas l'heure, le lieu et le sommet où cette république fut proclamée. N'oublions ni les circonstances, ni les hommes, ni les acteurs du grand drame. N'oublions pas les principes, les dogmes et l'esprit de la république de 1792. L'heure était la fin du XVIIIème siècle, le lieu était Paris et le sommet se nommait la France. Quant à l'esprit, avons-nous besoin de dire qu'il était d'un caractère universel, et qu'il devait rayonner sur le monde et à travers les temps, comme d'un [illegible] plus haut peut-être, plus lumineux et plus souverain que le Sinaï antique! Moïse fut le législateur de la théocratie.

Oui, certes, le mot n'était pas nouveau, et la chose elle-même n'était pas complètement inconnue. Mais Athènes, avec ses artistes, Sparte avec ses Ilotes, la Grèce avec ses esclaves, Rome avec ses patriciens et la servitude des peuples vaincus, Florence avec son peuple gras et son peuple maigre, Venise, Gênes et les autres républiques bourgeoises et oligarchiques de l'Italie du moyen âge, toutes petites, du reste et dépourvues des principes de grandeur et de démocratie véritable, vivant et mourant de guerre, de jalousie et de commerce, comme aussi, parfois, forcées d'être gibelines ainsi que le fier Dante de la *Divine Comédie* ou machiavéliques comme l'auteur du *Prince*, ne peuvent se comparer, ni comme puissance, ni comme portée, ni comme souveraineté, ni comme vérité, ni comme justice, ni comme droit d'une incontestable affirmation et d'une raison triomphante, à la République française dont nous célébrons aujourd'hui le premier centenaire en pensant à la France qui, elle aussi, plus républicaine que jamais, fait éclater à cette heure le vivant témoignage de sa foi, de sa fidélité et de son enthousiasme par la bouche de ses millions de citoyens et d'hommes libres.

Est-ce à dire que la République de 1792, confirmée par celle de 1892, ait dit tout ce qu'elle avait à dire, ait donné tout ce qu'une république doit donner, n'ait plus, au nom du progrès qui ne s'arrête pas et de la justice qui se complète tous les jours, rien à emporter, rien à apporter, rien à perfectionner, aucune injustice à faire disparaître, aucune erreur sociale à corriger, aucun acte d'honneur et de devoir à remplir, aucune nouvelle gloire à conquérir pour le bien de la France et le bonheur de l'humanité!

Vous ne le pensez pas.

Car vous savez bien que la France n'est point immobile, qu'elle pense et qu'elle travaille, qu'elle marche dans la lumière et vers la lumière, que nous marchons, que nous progressons, que nous grandissons avec le temps, et que si le temps emporte les erreurs une à une par la légitimité de sa force et de son droit réunis, le temps, cet agent d'un Dieu éternel, apporte avec lui la solution de tout problème difficile. L'amélioration nécessaire et voulue, le perfectionnement dans l'œuvre à la fois politique et sociale, la fin de ce qui est mal, injuste ou faux et le commencement de ce qui est vrai, juste et bon. L'humanité monte et ne descend pas; la France non plus. [illegible]

Après son discours M. Gentil a été chaleureusement félicité par ses nombreux amis. Puis M. Meyrier a invité M. le lieutenant-gouverneur, Charles Parlange à prendre la parole.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire cette belle et patriotique allocution. L'Hon. Ch. Parlange est un descendant direct de français, et l'on s'en apercevait à la chaleur avec laquelle il parle de ce beau et chevaleresque pays. Il a, entr'autres choses, exprimé les regrets qu'éprouvait M. Foster, gouverneur de l'Etat, de ne pouvoir assister à la fête.

"M. Foster, a-t-il ajouté, est de cœur et d'esprit avec vous.

M. Meyrier a présenté ensuite M. le Maire Fitzpatrick, qui a prononcé en anglais le discours suivant que nous traduisons à la hâte.

Discours de son Honneur le Maire Fitzpatrick:

Vous célébrez aujourd'hui le centenaire de la République Française, et je manquerais à mes devoirs, comme maire d'une ville animée d'un si ardent amour de la liberté, si je ne me présentais, en ce moment, parmi vous, au nom de notre population, pour vous souhaiter la bienvenue.

Il y a de grandes raisons pour que notre ville prenne part à cette célébration; car elle a originairement fait partie de la France. Elle compte, parmi ses habitants, un grand nombre d'anciens et très respectables citoyens qui ont vu le jour dans notre République sœur. Les lois de la Louisiane sont prises en grande partie dans le code français et le code espagnol, et presque tous nos édifices, nos mœurs, nos habitudes, notre langage sont les mêmes que ceux du peuple français.

Qui, parmi nous, ne se rappelle, avec un orgueil patriotique, les grands services rendus par les soldats de la France à notre pays, dans ses luttes pour conquérir l'indépendance? Il nous est impossible de prononcer le nom de Washington sans que celui de Lafayette ne nous vienne à la pensée.

Le progrès et la prospérité du peuple français, sous sa nouvelle forme de gouvernement, parlent hautement en faveur de cette plus belle des formes de gouvernement qu'il y ait au monde: le gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple.

Cela démontre que l'on peut confier au peuple l'administration des affaires publiques, et qu'il n'est pas un monarque, si puissant qu'il puisse être, qui commande le respect et l'admiration du monde civilisé autant que les chefs choisis par le peuple.

Nous nous réjouissons avec nos frères de France, du solide établissement d'une république par le peuple. Nous, de la Nouvelle-Orléans, si étroitement unis à vous par l'amitié, nous prenons joyeusement part à la célébration du 100me anniversaire de votre république, et nous espérons, sincèrement, qu'elle vous apportera dans l'avenir, comme elle l'a fait dans le passé, une paix continue, le bonheur et la prospérité.

Entre deux discours, M. Larue, un des présidents de la fête, a lu à l'assemblée un télégramme envoyé par le comité au président de la République Française—télégramme dans lequel la colonie envoie à M. Carnot ses félicitations en même temps que l'expression de son dévouement à sa personne et à la République Française.

L'assemblée s'est alors dispersée et chacun a essayé de trouver une bonne place pour assister à l'ascension du ballon qui se gonflait, non loin du pavillon des musiciens. L'opération a réussi; mais l'aéronaute est retombé presqu'aussitôt dans le West End même.

A 6:30 heures, les membres de l'Orphéon Français gravissent l'escalier du kiosque des musiciens déjà occupé par l'orchestre du prof. Clayette, et entonnent le *Triomphe du Peuple*, chant et orchestre, suivi de la marche de la Garde Républicaine, chœur sans accompagnement.

Enfin vient le chant de la *Marseillaise*, qui est, depuis cent ans, l'âme de toutes les fêtes françaises. Grand chœur avec solos par M. Maumus.

Ces trois exécutions ont été accueillies par les bravos de la nombreuse assemblée.

Cette soirée comptera parmi les plus beaux succès de l'Orphéon, que dirige maintenant, avec beaucoup d'habileté, M. le professeur Bergé.

On sait qu'il avait été établi des jeux pour demoiselles. Voici les noms de celles qui ont gagné les prix:

Jeu du pigeon.—1er prix, Mlle J. Aikten; 2e prix, Mlle B. Langier; 3e prix, Mlle M. Médus.

Chasse à l'araignée.—1er prix, Mlle L. Brown; 2e prix, Mlle B. Brown; 3e prix, Mlle A. Victor.

L'âne sans queue.—1er prix, Mlle F. Olberding; 2e prix, Mlle D. Desperte; 3e prix, Mlle Matthes.

Ces prix consistaient en mouchoirs, lorgnettes, éventails de prix, en jumelles; généralement des articles de fantaisie, de valeur.

A la nuit tombante, une multitude de lanternes vénitiennes ont été allumées. Il y en avait par milliers, et le coup d'œil était charmant.

Nous ne pouvons donner de détails sur le feu d'artifice auquel nous n'avons pu assister, mais on nous en a dit beaucoup de bien, surtout de deux ou trois pièces qui ont fait grand effet et ont eu beaucoup de succès parmi la foule.

Quand nous sommes parti pour la seconde *fois*, vers 11 heures du soir, la foule était encore énorme et le bal était fort animé.

En résumé, la réussite de la fête a été complète. Eu égard à l'époque où elle était donnée, au moment où le public a oublié le chemin du West End, fermé depuis près de 15 jours, il est étonnant qu'on y ait vu tant de monde.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O. paroisse St-Jean-Baptiste, du 17 septembre:

Les bénéfices de la Foire sont loin d'être ce qu'ils auraient été s'il eût fait un temps convenable. On devait même craindre qu'il y eût perte avec un temps si mauvais et des routes si horribles. Mais à St. Jean Baptiste, il faut des circonstances vraiment extraordinaires pour qu'une bonne œuvre ne soit pas soutenue et encouragée. Disons aussi qu'avec un organisateur comme M. Victor Jorda on est toujours en plein droit de s'attendre à un succès, car nul ne sait mieux s'employer, se sacrifier, devrions-nous dire plutôt, à la réussite d'un bon projet que cet homme si actif, si intelligent et si dévoué à son église. L'an dernier, alors que chacun doutait du résultat, il nous en a procuré un qui était vraiment merveilleux—plus de $1,300! Cette année, il aurait sans doute obtenu un aussi bon résultat sans les contrariétés nombreuses qui se sont produites.

—Jeudi soir, à 8 heures, est décédé, sur la rive gauche, M. Ursin Dubé, âgé d'environ 60 ans. M. Dubé possédait l'estime de la population parmi laquelle il avait toujours vécu. C'était une de ces natures droites, franches, qui ne s'écartent jamais de la ligne du devoir, et dont la grande probité était généralement reconnue.

M. Dubé était demeuré célibataire, homme frugal, modéré, dans ses goûts, laborieux et économe, il s'était acquis une belle aisance, dont il n'avait malheureusement pu jouir comme il le méritait, car, depuis des années, il était atteint d'une maladie qui le faisait beaucoup souffrir. Ses restes ont été déposés, hier soir, au cimetière St Pierre.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 17 septembre:

La drague *Roots* travaille maintenant, devant Palo Alto, et la drague *Kistie* devant Rodriguez. De là, elles se dirigeront vers Belle Terre et Belle Alliance. Elles ont enlevé du chenal 114 troncs d'arbres, les débris de cinq bateaux plats et une grande quantité de limon.

—On nous écrit de Pugh P. O.:

Rien d'intéressant comme la ferme de St Vincent, tenue par le Prof. John Dolese, partie d'une ancienne concession du gouvernement espagnol à Don Carlos Trudeau. La ferme de St-Vincent contient 250 acres, propres à la culture du riz et de la canne; mais les tenanciers ne font que du riz et du maïs. Ces tenanciers sont des blancs. Le jardin est énorme. On y fait des oignons, des pommes de terre, des pois que l'on expédie sur le marché. Il y a aussi un assez grand nombre de vaches, de porcs et de volailles. On y cultive également l'artichaut, la pêche. Le professeur est aussi l'instituteur de la paroisse.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St Jacques, du 17 septembre:

Les assessments de cette année s'élèvent à $1,735,375; une réduction de $109,488 sur ceux de l'an dernier, due, sans doute, aux inondations.

Par suite de la saison pluvieuse et du bas prix du riz, les habitants ont vu détruire leur espérance d'une récolte rémunératrice.

La crue tardive du fleuve avait permis l'irrigation des champs sans grandes dépenses. La culture était faite à peu de frais; mais les pluies ont retardé la moisson et ont causé de sérieuses pertes. On nous dit qu'une partie du riz expédié à la Nouvelle-Orléans est endommagée par l'humidité.

Le *Protector*, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemine, du 17 septembre:

Il a paru, dans le *City Item*, une lettre d'un courtier qui se plaint du mauvais état du riz expédié. Il paraît que le fait est vrai: Il n'y a qu'à ouvrir certains barils, pour s'apercevoir que le riz sent l'aigre. Cela vient de ce qu'on l'a expédié trop vite, quand il était encore humide. On a reçu, de la Nouvelle-Orléans, 160 sacs, dont 50 étaient en si mauvais état, qu'on n'a pu les vendre. Il faut ajouter à ce fait malheureux, que les prix sont bas, attendu que le marché est encombré.

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.
GONZALES & LAUDUMIEY
Entrepreneurs de pompes funèbres
175 CHEMIN DU BAYOU.
Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c. &c.
Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.
Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.
21 fév—1an

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite le mardi 27 septembre, à 8 heures A. M., à l'église du Sacré Cœur (près de la station des chars de la rue du Canal) pour le repos de l'âme de MME JEAN MARIE SAHUQUÉ.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

22 sept—23 24 25

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 juil—

W. G. Coyle & Cie.
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Les gâteaux, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.
BUREAUX.
47 - - Rue Carondelet - - 47
1er sept—6 m dim mard jeud

L'ex-juge ALBERT VOORHIES
A repris l'exercice de sa profession d'avocat,
Au No 30 rue Carondelet.
27 août—1 mois

Pour Conserver
La richesse, la couleur et la beauté de la chevelure le plus grand soin est nécessaire, beaucoup de mal a résulté de l'emploi de préparations sans valeur. Pour être sûr d'avoir un article de première qualité, demandez à votre pharmacien ou à votre parfumeur la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle est absolument supérieure à toute autre préparation de cette sorte. Elle restaure la couleur originelle et l'abondance de la chevelure laquelle est devenue claire, fanée ou grise. Elle maintient le cuir chevelu frais, moite et exempt de la teigne. Elle guérit les humeurs qui démangent, empêche la calvitie, et donne à
LA CHEVELURE
une texture soyeuse et un parfum permanent. Nulle toilette ne peut être considérée complète sans cette préparation, la plus populaire et la plus élégante de toutes les coiffures.
"Mes cheveux commencèrent à grisonner et à tomber, quand j'avais environ 25 ans. J'ai fait usage dernièrement de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et elle a causé une nouvelle pousse de cheveux de la couleur naturelle."—R. J. Lowry, Jones Prairie, Texas.
"Il y a plus d'un an j'avais une forte fièvre, et quand je recouvrai la santé, mes cheveux commencèrent à tomber, et le peu qui me restait se mit à grisonner. J'essayai de divers remèdes, mais sans succès, jusqu'à ce que je commençasse à
Faire Usage de
la Vigueur des Cheveux d'Ayer, et maintenant ma chevelure pousse rapidement et est restaurée à sa couleur primitive."—Mme. Annie Collins, Dighton, Mass.
"J'ai fait usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pendant près de cinq ans, et mes cheveux sont moites, lustrés et dans un état d'excellente conservation. J'ai quarante ans et ai parcouru à cheval les plaines pendant vingt-cinq ans."—Wm. Henry Ott, dit "*Mustang Bill*," Newcastle, Wyo.
La Vigueur des Cheveux d'Ayer,
Préparée par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue partout par les Droguistes

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de rouage "rodéo"
le recours de leur art.
[illegible]

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfèrera ses bureaux du No 116 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1892.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes Médailles pour travaux reconnus supérieurs.
28 août—

A vendre
A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Watterson sur 250 pieds de profondeur. Le tout mesure française.
Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.
Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans. Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.
Nous prions les amateurs de se hâter car bien ces lots doubleront de prix
S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Baudot, propriétaire au Clos Vougeot, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle Orléans. 4 sept—

Bons Constitutionnels de 4 010 de la Ville de la Nlle-Orléans.
NLLE ORLEANS 1er septembre 1892.
La "Louisiana National Bank" offre en vente les Bons Constitutionnels de 4 0.0 de la Ville de la Nlle-Orléans, à cinquante ans d'échéance et les échangera également, à des conditions favorables, pour les bons de certificats de ville ainsi que les bons pour jugements.
LÉON F. JANIN, Caissier.
1er sept—1m

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

$250
Achèteront un PIANO NEUF à 71-3 OCTAVES chez
LOUIS GRUNEWALD
& CIE, Limitée.
PIANOS ET ORGUES

LES PLUS BAS PRIX!
Conditions les plus avantageuses!
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Mehr, Mehlin, Fischer, Pease, Sheninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
19 Baronne et 127 Canal, Nlle-Orléans.
24 janv—1 an

La Santé c'est la Fortune
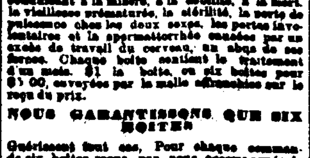

LE TRAITEMENT PAR LE DR E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les éblouissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de soi-même. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5 00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.
NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES
Guérissent tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne sont données que par
E. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lne.
1er oct—1an—Vetf

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. Sans distinction.
1er nov90—1 an—mer.jeu.dim

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers,
Transféreront vers le 15 Octobre 1892, leur magasin au
No 17 DE LA RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes, rue Bourbon.
1er sept—

JACKSON STORE.
LIQUIDATION
POSITIVE ET SANS RESERVE,
POUR CAUSE DE CHANGEMENT D'AFFAIRES.
Fancy Dry Goods.
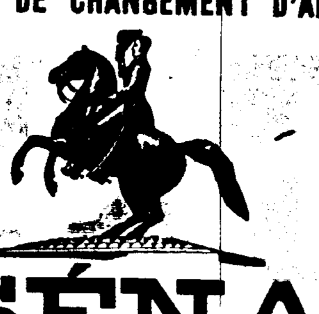
Fancy Dry Goods.
J. SÉNAC
ENCOIGNURE STE-ANNE ET CHARTRES.
Tout le stock de Dry Goods, Marchandises Sèches en général, doit être vendu aux prix coûtants, et au dessous, s'il le faut, au coin des rues Ste-Anne et Chartres, Magasin Jackson.
J'engage mes amis et le public en général à profiter de ce grand sacrifice, car tout le stock qui ne sera pas vendu dans les 60 jours plus ou moins, sera vendu à l'encan et si des acquéreurs se présentent, le reste du stock sera vendu après inventaire fait, avec toutes les installations du magasin.
J. SÉNAC.
4 sept—1m—dim jeud

LEON GODCHAUX,
81 A 85 RUE DU CANAL.
Vous pouvez vous acheter un Très Bel Assortiment de
BEAUX CHAPEAUX DE FEUTRE,
Youman, Knox, Miller ou Dunlap,
A deux tiers des prix ordinaires.
COSTUMES D'ECOLE TOUT LAINE,
Pour Garçons,
A des prix Exceptionnellement Modiques:
A $2.50 et $5.00.
1er déc 91—1an—dim mer ven

TAPIS! TAPIS! TAPIS!
NATTES! NATTES! NATTES!
Stores! Stores!
Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,
CHEZ LEVY,
RUE DU CANAL.
Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargeons pas plus cher que pour ceux de simple largeur.
On ne sait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.
LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.
Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 1 sept 91—1an—DMaJ

TRADERS' BANK,
NO 102 RUE DU CANAL.
Capital payé....$100,000
HENRY MASSERO, Président, A. R. BROUSSEAU, Vice-Président, E. D. HOPKINS, Caissier.
4 sept—1m

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. R. Lyman, Prés. G. W. Sentell, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.
jan 92—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—91—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX
DE HARTFORD, CONN.
Successeurs de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
Capital Comptant....$2,000,000 00
Net surplus....1,234,480 21
Actif, valeur réelle....5,676,306 79
Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES,
Agent-Résident, sera toujours au No 3 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
29 mai—1 an

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 63 rue Royale.
Capital payé....[illegible]
Actif, 1er janvier 1892....[illegible]
J. WALLACE JOHNSON, Génér. CHS LAUDUMIEY, [illegible]
18 juin—1 an

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
24 o 90—1 an—dim mar ven

INSTITUTIONS.

St-Aloysius Commercial Institute
Rempart et Esplanade
L'ouverture des classes aura lieu lundi 5 septembre. Les études comprennent toutes les branches d'un cours commercial complet. Le français et l'espagnol y sont journellement enseignés sans prix extra.
FRÈRE JUSTIN, Directeur.
28 août—1m

COLLÈGE JEFFERSON,
Paroisse St-Jacques, Lne.
SOUS LA DIRECTION DES PÈRES MARISTES,
situé à College Point, sur les rives du Mississipi, à 50 milles en amont de la Nouvelle-Orléans avec laquelle il est en communication toutes les heures par bateaux à vapeur ou les trains des chemins de fer de la Vallée du Mississipi et du Texas Pacific.
Conditions modérées—La session commence le 6 octobre. Pour renseignements, s'adresser au Très Rév. J. H. BLENK, S M, Convent P. O., paroisse St-Jacques, Lne. 18 août au 8 oct

UNIVERSITE TULANE
De la Louisiane.
L'Université Tulane comprend le Collège, l'Ecole Supérieure, le Collège Mémorial H. Sophie Newcomb pour jeunes femmes. Départements de Loi et de Médecine. Le Collège a quatre cours parallèles: Classique, Littéraire, Scientifique et de Génie. La prochaine session annuelle des Départements Académiques inclus le Collège H. Sophie Newcomb commencera le 3 octobre. Le Département de Loi s'ouvrira le 14 novembre. Le Département Médical le 17 octobre.
Pour des catalogues, s'adresser au Secrétaire de l'Université, Salle Tulane
WM. PRESTON JOHNSTON, Président.
4 août—2m

Bureau de Liquidation de la dette de ville.

NOUVELLE-ORLEANS, 30 août 1892.

Avis est par le présent donné que, conformément à la section 4 de la loi No 58 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1882, et à la section 3 de la loi No 110, session de 1890, tout le montant des certificats émis pour les bons six pour cent numérotés comme ci-dessous, sera racheté à ce bureau à partir de SAMEDI, le 1er octobre 1892. Tout l'intérêt du sur ces bons cessera à partir de la date ci-dessus.

$1,000 de bons numérotés de 1 à 1,027 inclusivement.

$50 inclusivement de 1 à 800.

$5 inclusivement de 1 à 800.

ED. A. PALFREY, Vice-Président.

T. WOLFE, Jr., Secrétaire.

21 août—au 1er oct

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou en ont eu à leur bord pendant la traversée.

[illegible]

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 15ème jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur: GEO. SPENCER, Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en acier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se séparent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils seraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires destinés dans les ports où [illegible]

5. [illegible]

6. [illegible]

7. [illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.
Ce soir! Tous les soirs! Matinée samedi
Prix populaires: $1, 75c, 50c, 35c, 15c
Le Prince des Comiques,
M. BARNEY FERGUSON,
—Dans—
McCARTHY'S MISHAPS.
(Les Infortunes de McCarthy.)
Dimanche 25 septembre—James B. Mackie, dans "Grimes' Cellar Door". 18sept—3t

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Ouverture de la saison.
DIMANCHE SOIR, 25 SEPT.
La comédie qui a obtenu un succès phénoménal.
"LE COLONEL."
Un éclat de rire soutenu pendant toute la représentation. Le contrôle est maintenant ouvert. 22 sept—3t

PREMIER GRAND TOURNOI,
Sport Champêtre et Athlétique,
—Donné par le—
American Athletic Rifle Club,
Au South Side Park
Anciennement connu sous le nom de Refuge Grounds)
DIMANCHE, 25 SEPT. 1892
Entrée 50c; gratuite pour les Dames et les Enfants
Prenez les chars de la rue du Canal se rendant aux Cimetières—Halfway House. Tournoi à droite. Danse à 2 heures P. M.
18 sept—7t

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies
Prix: $1 par bouteille
DR PEREZ, Bureau 233 rue de Chartres près le Dépôt du Fort Espagnol.
13 déc 91—1 an

F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 133 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction aux prix de ses articles. De ces derniers, il prendra une collection incomparable.
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 91—1an

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHE
GEORGE WAGNER.
1er sept—3m—MerdDim

SOARDS'
1892—NEW ORLEANS
City Directory
Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez vos ordres immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (une édition) 3 00
Directory Commercial (forme pamphlet) 1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 2 couleurs) 50
N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.
L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.
6 mars

Etat de situation semestriel

—DE LA—

Banque Nationale Mutuelle

De la Nouvelle-Orléans,

Nouvelle Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$416,469 69
Surtirages, garantis et non garantis		6,490 44
Bons des E.-U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres bons et actions		120,100 00
Maisons de banque et autres propriétés immobilières		51,225 22
Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U.		2,250 00
Prêts sur demande	$119,161 16	
Echange sur New York	114,676 04	
Dû par des banques et banquiers	20,644 07	
Monnaie courante, espèces et chèques locaux	220,635 30	475,116 57
Total		$1,122,695 91

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		20,000 00
Profits indivis		6,545 26
Circulation en dehors		45,000 00
Dividendes non payés	$424 00	
Dû à des banques et banquiers	36,997 60	
Dû aux déposants	713,728 36	751,150 65
Total		$1,122,695 91

JAS. J. TARLETON, Caissier.

2 juil—

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

New Orleans Cooperative Banking Association

A la Nouvelle-Orléans,

A la clôture des affaires le 31 août 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$136,792 41
Prêts sur demande, garantis		4,790 00
Dépenses courantes encourues depuis l'organisation en 1890, incluant taxes payées		15,423 04
Meubles		2,411 05
Dû par des banques et banquiers	$2,006 24	
Comptant	39 205 43	41,211 67
Total		$198,628 17

PASSIF.

Capital-actions payé	$109,000 00
Fonds de membres	7,306 50
Profits non divisés	5,000 11
Dépôts individuels sujets aux chèques	77,206 56
Total	$198,628 17

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

F. MULLER, Caissier.

Assermenté et souscrit par devant moi ce 1er jour de septembre 1892.

F. D. CHARBONNET, Notaire.

Certifié correct: A. F. HIRBL, THEO. BRUNNER, L. F. DeHAUTER, Directeurs.

2 sept—1t